
La pérennité de la microfinance en Tunisie : les cas de la Banque Tunisienne de solidarité, de l'Association ENDA, de l'Association de Microcrédit de Ghar el Melh

Hamadi Sidhom
Université de Carthage, Tunisie

INTRODUCTION

La microfinance a été un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes; c'est aussi un moteur de promotion de la microentreprise et de croissance économique.

La microfinance a été un moyen efficace pour lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes; c'est aussi un moteur de promotion de la microentreprise et de croissance économique. Le microcrédit facilite la réalisation de petits investissements dans les biens durables et la constitution d'un capital de roulement pour des activités génératrices de revenus. L'octroi de microprêts d'urgence assure un niveau de revenus et réduit la vulnérabilité des individus dont le niveau de vie est proche du niveau de subsistance.

D'un point de vue théorique, la microfinance apparaît comme étant un moyen de financement hybride répondant à une logique de marché (rentabilité) et résultant d'un mécanisme de solidarité.

En réalité, il importe d'arbitrer entre les microcrédits productifs et les microcrédits sociaux; les premiers servent à financer des investissements productifs générateurs de revenus et créateurs d'emplois, les seconds intéressent les dépenses sociales (améliorations des logements, éducations des enfants, accès à la santé...). Les libéraux défendent les microcrédits productifs destinés à une population relativement solvable. D'autres auteurs affirment que les objectifs des microcrédits (productifs et sociaux) ne sont pas antinomiques (Zeller, 1997), les IMF doivent s'intéresser aussi bien au bien-être économique qu'au bien-être social de leurs clients.

L'utilisation de la microfinance par la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) en tant qu'instrument de développement socioéconomique renvoie à deux logiques antinomiques.

D'une part, une logique bancaire (les libéraux) qui privilégie la viabilité des IMF (Rosenberg. R. 1999); et d'autre part, une logique développementaliste qui prône l'attribution du crédit à un maximum d'entrepreneurs.

Pour les tenants de la première approche, il est normal que les taux d'intérêt soient élevés puisque les risques qui pèsent sur les dépenses des organismes actifs sont très importants. Ceci en raison de faibles montants octroyés par clients; ce qui fait augmenter les coûts de transaction et par la même occasion le risque de non remboursement. Le secteur bancaire classique en Tunisie finance les agents riches et moins risqués qui possèdent des garanties réelles de remboursement. Le secteur informel, la BTS, les associations se chargent de financer les agents les moins riches et les plus risqués qui n'ont pas les garanties réelles.

Ce courant de la viabilité défendu par les « institutionnists » pense que cette viabilité passe nécessairement par l'accès à l'autonomie financière et par la performance du marché. Ce courant cherche l'approfondissement financier à travers la création d'un système durable d'intermédiation financière destinée à une catégorie sélectionnée de la population pauvre. La clientèle pauvre est constituée par des microentrepreneurs individuels exerçant une activité rentable, par conséquent celle-ci est solvable. Cette catégorie de population pauvre est capable d'accumuler et, par conséquent, d'honorer ses engagements de remboursements.

Du côté de la pérennité des IMF, celles-ci visent la durabilité financière, ce qui contribue à mieux lutter

contre la pauvreté et l'exclusion. La probabilité des IMF rentables est plus importante d'avoir accès aux capitaux privés et aux bailleurs de fonds et d'assurer par la même occasion leur refinancement¹. Ceci élargit la portée de l'action de ces IMF et fait augmenter le nombre de clients bénéficiaires de microcrédits.

Le deuxième courant est celui des « welfarists ». Ceux-ci sont moins intéressés par l'exercice de l'activité bancaire en tant que telle que par l'utilisation des outils de cette activité, même si ses services requièrent l'utilisation de subventions.

Pour ce courant de pensée, la recherche de rentabilité financière en pratiquant des taux d'intérêt élevé engendre une augmentation des coûts du crédit des bénéficiaires; ceci est de nature à compromettre l'objectif ultime d'amélioration des conditions socioéconomiques des microentrepreneurs en herbe².

Le niveau de pauvreté de la population cible est élevé, le risque encouru concernant le remboursement est élevé; ce courant se concentre sur l'amélioration rapide des conditions de vie des participants même en recourant à des subventions.

L'idée principale concerne une meilleure utilisation des IMF dans le processus de développement tout

en minimisant les risques encourus par ces organismes de financement de développement.

Plusieurs expériences d'utilisation des IMF dans la lutte contre la pauvreté ont échoué en raison des taux d'impayés trop élevés, de forte dépendance des financements externes et finalement d'une réallocation des ressources destinées aux pauvres vers les mieux dotés.

Plusieurs expériences d'utilisation des IMF dans la lutte contre la pauvreté ont échoué en raison des taux d'impayés trop élevés, de forte dépendance des financements externes et finalement d'une réallocation des ressources destinées aux pauvres vers les mieux dotés.

On peut y mettre deux hypothèses :

- 1-un taux d'intérêt acceptable assure la rentabilité et par le fait même la pérennité de l'IMF en Tunisie.
- 2- Il est de même pour un taux de remboursement qui s'approche de 100 %. Mais avant d'analyser ces hypothèses, il convient d'étudier les enjeux et la rentabilité des IMF en Tunisie.

Quels sont les déterminants de la pérennité de la microfinance en Tunisie?

1. LES ENJEUX ET LA RENTABILITÉ DE LA MICROFINANCE EN TUNISIE

1.1 Les enjeux de la microfinance en Tunisie

Selon une étude récente, la clientèle potentielle concernant les services de microfinance se situe entre 2,5 à 3 millions de personnes et entreprises.³ La clientèle potentielle peut être regroupée selon la nature des besoins de financement.

D'une part, les actifs à bas revenus estimés entre 1,9 et 2,4 millions d'individus gagnant moins de 3,5 DT/Jour⁴ qui demandent des microcrédits dans un objectif d'amélioration des conditions de vie; et d'autre part les microentreprises formelles patentées, qui ont besoin notamment de fonds de roulement, représentent 395 000 unités (Registre National des Entreprises, INS), et les Très Petites Entreprises (TPE) et les Petites Exploitations Agricoles (PEA) représentent une demande potentielle de microcrédits respectivement 30 000 unités TPE et 160 000 unités de PEA qui ont besoins de petits investissements pour une éventuelle extension.

Du côté de l'offre de la microfinance et principalement le secteur du microcrédit en Tunisie ne répond que très partiellement à cette demande potentielle; ceci avoisine les 370 000 emprunteurs correspondant à un nombre de demandeurs allant de 1,2 à 1,4 million. Les principaux offreurs de microcrédits sont l'Organisation Non Gouvernementales ENDA, d'une part, et les Associations de Microcrédits conventionnées avec la Banque Tunisienne de Solidarité (BTS) d'autre part.

Le premier système dirigé par ENDA, a commencé l'activité de microcrédit en 1995, on dénombre actuellement 160 000 clients bénéficiaires des services de microcrédits.

Le deuxième système guidé par la BTS regroupe plus 270 AMC a débuté en 1999. Ce système finance plus de 210 000 bénéficiaires.

Tableau 1 – Comparaison BTS/ENDA-Tunisie

Décembre 2010 (TND)	Enda	AMC
Déboursements 2010		
Volume total déboursé	138 715 900	83 877 746
Nombre de prêts déboursés	199 831	76 599
Prêt moyen au déboursement	694	1 095
Encours de prêts		
Encours de prêts brut après ajustement*	78 914 652	~140 000 000*
Nombre d'emprunteurs actifs*	156 854	~210 000*
PAR 30	0	nd
Impayés à 3 mois (TND et %)	< 50 000 (<0,05 %)	44 108 693 (27 %)
Impayés à 3 mois ajustés*	< 50 000 (<0,05 %)	23 364 105 (17 %)
Impayés à 1 an (TND et %)	< 50 000 (<0,05 %)	20 744 588 (13 %)
Impayés à 1 an ajustés*	< 50 000 (<0,05 %)	0
Prêts radiés 2010/Encours moyen 2010	0.74 %	0,74 %
Etendue des services		
Prêt moyen en cours (TND)	503	729
% nombre emprunteurs femmes	71 %	45 %
% encours agriculture	20 %	44 %
Croissance		
Croissance 2009/2010	45 %	12 %
Croissance 2008/2009	23 %	13 %
Croissance 2007/2008	64 %	22 %

* Après ajustement pour passage en perte de tous les montants en impayés de plus de 1 an

Source: "Etude d'évaluation des mécanismes de financement de la microentreprise" in Rapport conjoint de la Banque Mondiale et du Ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle.

Le nombre des intervenants et le volume des prêts octroyés par les IMF en Tunisie progressent régulièrement elles sont devenues des acteurs indispensables au développement social et économique elles doivent s'adapter en permanence à la demande et aux besoins des populations.

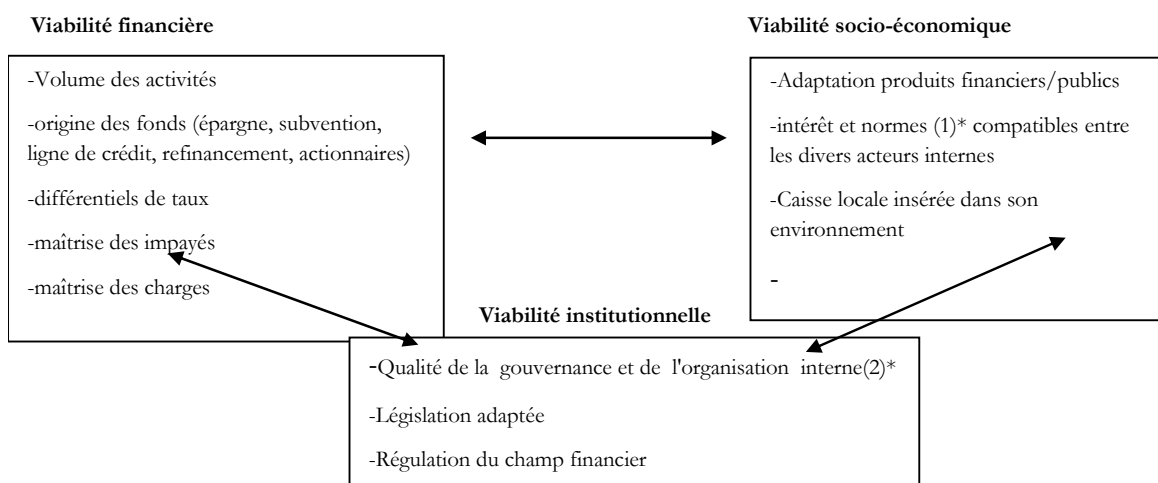
Les IMF en Tunisie comme la BTS sont créés pour répondre à un besoin permanent à une population exclue des systèmes bancaires classiques.

Le nombre des intervenants et le volume des prêts octroyés par les IMF en Tunisie progressent régulièrement. Elles sont devenues des acteurs indispensables au développement social et économique et elles doivent s'adapter en permanence à la demande et aux besoins des populations.

1.2 La rentabilité financière une condition sine qua none de la pérennité de la microfinance en Tunisie

L'enjeu de la pérennité des IMF Tunisiennes est fondé sur leur capacité à inscrire leur action dans la durée. Cette pérennité est conditionnée par trois éléments relatifs à l'autonomie, il s'agit d'une autonomie organisationnelle et technique; une autonomie institutionnelle et une autonomie financière. Une autonomie organisationnelle et technique doit refléter la capacité d'une IMF à être gérée d'une façon autonome sans recourir à une assistance technique extérieure. Elle doit avoir une parfaite maîtrise de ses dépenses et des éventuels risques de non-remboursements de ses crédits. L'autonomie institutionnelle et sociale se base sur la qualité de l'organisation, la réglementation, la concertation (gouvernance).

Figure 1 – Les différentes modalités de viabilités garantes de la pérennité de la microfinance



(1)	(2)*
<ul style="list-style-type: none"> -public prioritaire - pérennité de l'institutionnalisation - remboursement - garantie - taux d'intérêt - mode de rémunération - retards, pénalité, sanctions - formes et équilibre du pouvoir 	<ul style="list-style-type: none"> - degré d'implication bénéficiaire - centralisation/décentralisation - type de personnel - répartition des fonctions/organisation - culture de l'entreprise - qualité comptabilité et système d'information

Il est intéressant de focaliser l'analyse sur l'autonomie financière.

1.2.1 L'autonomie financière

Celle-ci reflète la capacité de l'IMF à couvrir ses charges par ses produits d'une part et à bâtir une solide structure financière d'autre part.

Les produits financiers de l'institution proviennent principalement de l'intérêt perçu sur les crédits accordés. Le taux d'intérêt doit également permettre de dégager une marge supplémentaire destinée à renforcer les fonds propres de l'institution grâce aux placements.

En ce qui concerne la BTS et les Associations de Microcrédits conventionnées, ses produits financiers sont diversifiés, cependant les subventions représentent une part importante de leurs recettes. Par conséquent, il est primordial de fixer un niveau de taux d'intérêt qui doit permettre de faire face aux différentes charges de l'institution. Il s'agit principalement des charges financières sur les ressources

prévues, de l'intérêt que l'institution va elle-même verser sur ses emprunts de capitaux et sur l'épargne collectée éventuelle concernant notamment la BTS; des effets éventuels des conjonctures inflationnistes sur les fonds propres; des charges d'exploitation de l'institution financière : frais de personnel, de déplacement et enfin des provisions pour créances douteuses, il s'agit des dépenses liées au risque de non remboursement des prêts.

Les taux d'intérêt doivent également permettre de dégager une marge supplémentaire destinée à renforcer les fonds propres de l'institution grâce aux placements.

Le volume d'activité, déterminé par le niveau de portefeuille de prêts, doit être suffisant pour couvrir les charges engendrées par le système. En raison des charges fixes, un seuil minimal d'activités est nécessaire pour assurer la pérennité de l'IMF.

La maîtrise des charges de l'institution est assurée par sa capacité à se faire rembourser toute l'annuité

(principal+intérêt) et dans l'échéance sans retard. Pour être viables sans subvention ni intervention externe, les IMF doivent assurer un taux de recouvrement à l'échéance qui avoisine les 100 %.

Les performances de la structure financière de l'IMF dépendent à la fois de son niveau de solvabilité et de sa maîtrise du risque d'illiquidité.

Les performances de la structure financière de l'IMF dépendent à la fois de son niveau de solvabilité et de sa maîtrise du risque d'illiquidité. La solvabilité s'analyse par le rapport des fonds propres de l'institution sur les créances. En effet, en cas de non remboursement, seuls les capitaux propres de l'institution lui permettent de faire face. La norme prudentielle est en général fixée à 20 %. Le risque d'illiquidité existe quand l'institution, prête à long terme des ressources disponibles sur le court terme uniquement. Il importe de veiller à la correspondance de l'échéance des ressources et des emplois. C'est le cas notamment du système BTS en Tunisie ce qui explique les « mauvais résultats financiers » réalisés par la BTS; comme en témoignant les analyses suivantes.

1.2.2 Calcul des ratios ROA et ROE

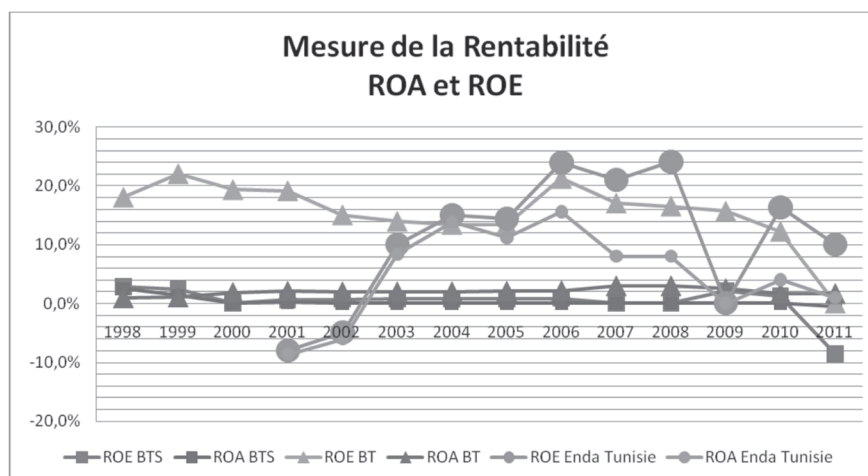
Avec le calcul des ratios, la notion de rentabilité prend toute sa signification puisqu'il s'agit de comparer des résultats à des moyens, pour atteindre son autonomie financière et attirer de plus en plus de fonds privés. Les IMF doivent être en mesure de couvrir une part importante de ces charges grâce au produit de ses services financiers. En effet, les ratios

de rentabilité aident les investisseurs et les professionnels à déterminer les IMF rentables, auprès desquelles ils pourront investir, ces ratios étudient le rendement d'un établissement financier ainsi que sa capacité à réaliser des bénéfices. Les ratios de rentabilité expriment les résultats des politiques et des décisions financières qui permettent à leur tour d'assurer la solvabilité de l'entreprise et à atteindre une rentabilité acceptable par une bonne utilisation des actifs.

Nous allons calculer deux ratios de rentabilité de la BTS et d'ENDA Tunisie afin d'effectuer une comparaison entre ces deux institutions. En plus, on va calculer les ratios de la Banque de Tunisie pour les comparer avec les ratios de la BTS. Ces ratios sont : ratio de rentabilité des fonds propres⁵ (ROE) qui mesure la rentabilité économique et ratio de rentabilité des actifs⁶ (ROA) qui mesure la rentabilité financière.

La première observation qu'on peut adresser à ces ratios de rentabilité est certainement leurs faiblesses concernant la Banque Tunisienne de solidarité (BTS). Par contre, ces ratios sont importants pour la Banque de Tunisie; concernant ENDA-Tunisie, ces ratios connaissent une croissance soutenue à partir de 2003. L'explication de ce différentiel dans la rentabilité entre d'une part la BTS et d'autre part la BT et ENDA-Tunisie vient du niveau du taux d'intérêt débiteur. Celui de la BTS ne dépasse pas les 5 % alors que celui d'ENDA a pu atteindre les 27 % par an.

La BT est une banque de dépôt classique qui pratique des taux d'intérêt du marché (TMM + une marge de 3 à 4 %).



Source: calculé à partir de différentes sources.

Une autre explication se situe au niveau des taux de remboursement des bénéficiaires des crédits. Les taux de remboursements d'ENDA (malgré les taux d'intérêts élevés) sont importants (tableau 1). Par contre, ces taux de remboursements obtenus par la BTS sont moyens voire faibles. Ceci

constitue un élément essentiel pour assurer la pérennité de l'institution de microfinance. La section suivante analyse l'état des lieux de remboursement des microcrédits par la BTS, ses associations de microcrédits et ENDA-Tunisie.

2. LE REMBOURSEMENT DES CRÉDITS UNE CONDITION SINE QUA NONE DE LA PÉRENNITÉ DE LA MICROFINANCE EN TUNISIE

2.1 L'état des lieux du remboursement des microcrédits

La population concernée par l'enquête est constituée de 22 941 bénéficiaires de crédits de la BTS en 2000, 2002 et 2004, pour la création ou

l'extension de projets, dont 15 443 hommes (67,3 %) et 7 498 femmes (32,7 %).

Cette enquête s'est intéressée entre autres aux comportements de remboursement des bénéficiaires des microcrédits.

Tableau 2 – Régularité de remboursement du crédit

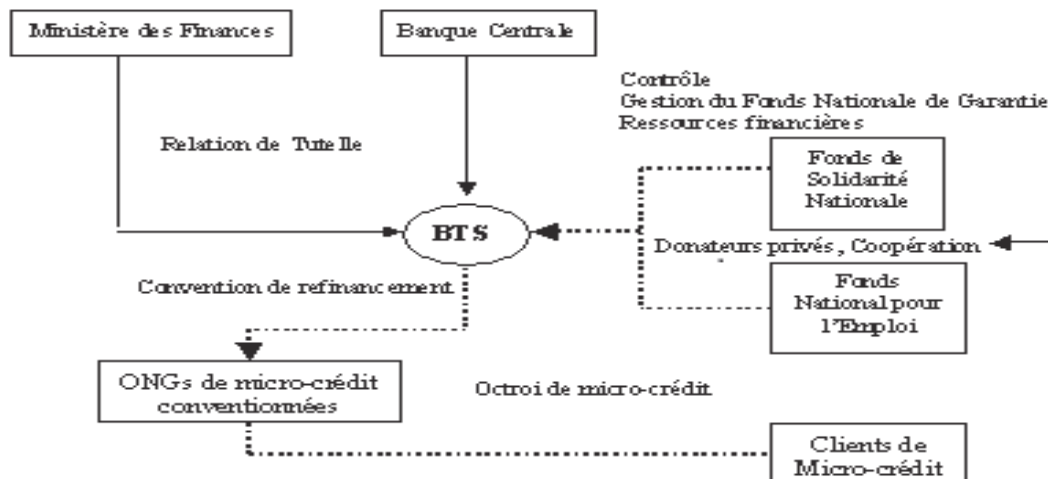
Variables	Projets créés		Projets en extension	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Le promoteur n'a pas commencé à rembourser le crédit	13,7	8,4	10,3	4,0
Le promoteur a commencé à rembourser le crédit	86,3	91,6	89,8	96,0
Le respect des délais des échéances	86,3	91,6	89,8	96,0
Oui	29,8	34,3	38,2	51,1
Parfois	55,3	52,0	53,9	39,6
Nom	14,9	13,8	7,9	9,3

Source : Enquête de suivi des mécanismes de financement des microprojets, (ONEQ, 2006)

D'abord, en ce qui concerne la BTS, l'équilibre financier a toujours été préservé puisque l'insuffisance de ses ressources clientèle entre autres sont automatiquement compensées par les

ressources de trésorerie assurées par le concours et les subventions de l'État tunisien comme en témoigne le schéma de refinancement de la BTS et de financement des AMC par la BTS suivant :

Figure 2 – Refinancement de la BTS et de financement des AMC en Tunisie



Source : Missaoui (2002)

Le recouvrement des crédits bénéficie de tout l'intérêt de la BTS; il y va de l'équilibre financier de la BTS, de sa pérennité, et de la poursuite de ses activités au service des catégories cibles. La Banque a, à cet effet, mis en place une politique appropriée fondée d'une part sur une exploitation rationnelle des moyens humains et matériels disponibles, assurant un suivi continu des remboursements; un renforcement des relations de partenariat avec l'ensemble des structures de soutien afin qu'elles rapportent à la Banque les acquis adéquats en matière de recouvrement; et d'autre part la mise en place d'un réseau d'agents de suivi et d'aide au recouvrement, dont le nombre est actuellement de 38 unités.

Les taux de remboursement varient en fonction des régions, des secteurs et activités et du genre social. Les micros entrepreneurs diplômés du supérieur détiennent, avec 69,3 %, le taux de remboursement le plus élevé comparativement aux autres niveaux.

Les taux de remboursement varient en fonction des régions, des secteurs et activités et du genre social. Les micros entrepreneurs diplômés du supérieur détiennent, avec 69,3 %, le taux de remboursement le plus élevé comparativement aux autres niveaux; ce taux est de 61,6 % pour les femmes, contre 49,8 % pour les hommes. Au niveau sectoriel, le secteur des services enregistre, avec 64 %, le meilleur taux de remboursement des crédits.

Enfin, au niveau des régions, le meilleur taux (61,8 %) est détenu par le Nord-Ouest, suivi du Nord-Est (56,3 %), puis du Centre-Est (53,0 %). Les taux restent encore faibles, du moins inférieurs à 50 %, dans les régions du Sud-Ouest

(44 %) et du Centre-Ouest (42,5 %) (Cf Annexes).

Les mesures mentionnées ci-dessus ont pu améliorer le taux de remboursement. Ce taux se situe pour l'année 2004 à 60 % environ. Le taux a dépassé les 70 % dans dix gouvernorats, et atteint 54,3 % dans le secteur des petits métiers et 71,1 % dans le secteur des services et se situe à 72,3 % pour les diplômés du supérieur. Ces taux sont supérieurs à ceux enregistrés pour les secteurs de l'artisanat (49,4 %) et de l'agriculture (49,9 %) ainsi que pour certaines autres régions et pour les promoteurs ayant des niveaux faibles d'instruction. C'est ainsi que le taux de remboursement se situe à 54,3 % pour les micros entrepreneurs ayant le niveau de l'enseignement primaire et à 57,8 % pour ceux ayant le niveau du secondaire. Ces taux restent les plus faibles pour les régions du Kef (27,2 %) et de Gafsa (26,8 %).

Les résultats enregistrés par la banque n'ont cessé de s'améliorer au cours des années et le taux de recouvrement, s'est élevé à 84 % en 2009. Les taux de recouvrement de crédit se sont de nouveau baissés suite à la révolution du 14/01/2011 (Cf tableau no 4). Le taux global de recouvrement depuis la création de la banque s'élève à 66 % pour tous les microprojets financés.

Pour le cas des ONG, l'enquête (H. Sidhom 2007) effectuée auprès de 42 associations concernant le remboursement des microcrédits a révélé les résultats suivants (15 associations admettant un taux de recouvrement de 100 %; 13 admettant un taux de recouvrement entre 90 % et 100 %; 5 admettent un taux de recouvrement entre 80 % et 90 %; 9 associations ont des difficultés à atteindre le taux de 80 % exigé par la BTS pour continuer à refinancer l'association). Selon le rapport annuel de la BTS, la situation de remboursement s'est détériorée.

Tableau 3 – Évolution du remboursement des crédits de la BTS

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Remboursement en %	67,5	79	81,4	84	86	62,2
Accroissement annuel	+10,5	+11,5	+3,4	+2,6	+2	-23,8
Moyenne annuelle	55	59	62,3	65,9	69	68
Augmentation de la moyenne annuelle	+3	+4	+3,3	3,6	+3,1	-1

Source : Rapport annuel de la BTS, 2012, 21.

L'analyse du comportement individuel des bénéficiaires des microcrédits de l'association de microcrédits conventionnée avec la BTS donne de plus amples éléments sur le profil de ces bénéficiaires.

2.2 Analyse du profil des microentrepreneurs de l'Association de Microcrédit de Ghar El.Melh

2.2.1 Présentation de l'association du microcrédit de Ghar El.Melh

Nous disposons d'une banque de données relatives à la période 2001-2005. Nous avons choisi uniquement les indicateurs qui ont des microcrédits arrivés à l'échéance. Après épurations des données, nous avons sélectionné 1045 individus concernés par le remboursement ou le non remboursement des microcrédits et 15 variables (voir annexe).

2.2.2 Présentation de la méthode d'analyse

Nous avons des variables qualitatives et des variables quantitatives. Il importe de choisir des tests qui conviennent à ce type de variables. Pour mesurer l'indépendance des variables, il faut utiliser des tests d'hypothèses. Ces tests nous permettent de déterminer si les relations entre deux variables données sont dues au hasard ou sont réellement significatives.

Pour dégager les caractéristiques des sous-populations des remboursements, des non remboursements de l'ensemble des individus de l'échantillon, on a procédé par tri à plat de chaque variable à part avec un traitement spécifique pour chaque catégorie de variables. Pour les variables qualitatives ou de catégories, c'est à partir des fréquences que chaque variable est traitée. Pour les variables quantitatives, l'analyse est faite selon les indicateurs statistiques connus : moyenne, écart-type, mode, médiane, etc. Pour tester s'il y a relation ou non entre la variable dépendante (remboursement) et les variables indépendantes (âge, sexe, etc.), nous avons utilisé le test d'indépendance de KLI-deux.

Ce test nous renseigne s'il y a indépendance (acceptation de l'hypothèse nulle H₀) entre les deux variables en question sinon il y a dépendance (c'est-à-dire l'existence d'une relation significative au seuil de 5 %). En d'autres termes, il y a rejet de l'hypothèse nulle H₀ et acceptation de l'hypothèse alternative H₁ : il y a une relation significative. En outre, on a utilisé une régression logistique

(méthode : entrée) pour connaître le sens de la relation entre la variable dépendante de type dichotomique (0/1) et les variables explicatives.

De même, nous avons voulu découvrir les variables qui discriminent au mieux les deux groupes en question (les remboursements et les non remboursements) en utilisant une analyse discriminante (méthode : pas à pas). L'analyse discriminante simultanée est aussi examinée pour connaître le sens de la corrélation entre les variables explicatives et le remboursement pour les variables éliminées par la méthode pas à pas.

2.2.3 Présentation des résultats

Le tri à plat

L'échantillon retenu après épuration concerne 1045 individus bénéficiaires du microcrédit de l'Association de Microcrédits de Ghar el Melh (gouvernorat de Bizerte, Tunisie). Il est composé de 808 hommes soit 77,1 % et 237 femmes soit 22,9 %. Plus que la moitié de cette population est mariée soit 54,3 % et 44,4 % sont célibataires. Il importe d'observer que 60 % des bénéficiaires de microcrédits ont un âge inférieur à 40 ans. En somme, les bénéficiaires sont jeunes; 60 % des bénéficiaires des microcrédits ont un niveau primaire, 2,2 % sont des analphabètes, 6,2 % ont le niveau supérieur,...

Les bénéficiaires sont occupés surtout dans le secteur agricole et pêche. D'un point de vue localisation des bénéficiaires, Ghar el Melh accapare le plus grand nombre de bénéficiaires soit 58,1 %.

La majorité des bénéficiaires possèdent une expérience dans le domaine d'activité sollicité par la demande de microcrédit soit 81,5 %. Ceci confirme la variable nature de financement où la majorité demande un fonds de roulement soit 84,6 %, le remboursement est de 73 %.

Le TRI croisé montre que les femmes sont plus solvables que les hommes respectivement 80,3 % et 70,8 %. Les divorcés sont de « mauvais clients », 60 % parmi eux ne remboursent pas.

Le remboursement selon la tranche d'âge ne connaît pas de variation importante pour les quatre tranches d'âge, le pourcentage de remboursement est proche de la moyenne, soit 73 %. En ce qui concerne la variable niveau d'instruction, ceux du niveau

d'éducation supérieur sont les plus solvables; presque 90 % remboursent leur microcrédit.

Le milieu géographique n'est pas déterminant dans le remboursement, seul Imada de Zouaouine s'éloigne de la moyenne générale avec 54,7 % des individus qui ont remboursé leurs microcrédits seulement contre 78,6 % des bénéficiaires hors délégation de Ghar El.Melh. Les individus ayant bénéficié de microcrédit pour améliorer leur condition de vie (logement, mariage, santé,...) remboursent à 83,5 % leur dette.

Analyse de la relation entre le remboursement et certaines variables explicatives : test d'indépendance de Khi-deux

Les caractéristiques sociodémographiques (genre, âge,...) n'influencent pas le remboursement, des

tests du Khi-deux, les coefficients de contingence ne sont pas significatifs concernant ces variables. Par contre, les variables, le montant de crédit, la période de remboursement, la période de grâce sont déterminants. Les tests du Khi-deux et les coefficients de contingence sont très significatifs. Cette méthode est choisie pour tester l'existence ou non d'une relation entre la variable expliquée (remboursement) et chaque variable explicative tirée des hypothèses de l'étude. Cette méthode, à part sa simplicité, offre la possibilité de traiter des variables qualitatives. Pour la commodité de la méthode, on a procédé par un recodage de certaines variables afin de rendre l'effectif par cellule supérieur ou égal à 5. Les résultats positifs de ce test sont résumés dans les tableaux 4, 5 et 6.

Tableau 4 – (Période du prêt +grâce) remboursement Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	276,300 ^a	5	,000
Rapport de vraisemblance	296,425	5	,000
Association linéaire par linéaire	236,215	1	,000
Nombre d'observations valides	1045		

a. 0 cellules (0 %) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 11,06.

Tableau 5 – Montant prêt/remboursement Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	44,035 ^a	3	,000
Rapport de vraisemblance	51,638	3	,000
Association linéaire par linéaire	29,697	1	,000
Nombre d'observations valides	1045		

a. 0 cellules (0 %) ont un effectif théorique inférieur à 5. L'effectif théorique minimum est de 26,72.

Régression logistique

La régression logistique confirme le tri à plat et le tri croisé.

On a utilisé une régression logistique qui s'adapte au mieux dans le cas du traitement d'une variable

dépendante de type dichotomique (1 pour remboursement et 0 sinon) d'où les résultats suivants :

Les variables montant de prêts (montant crédit), Imada (IMADA), la période de remboursement et période de grâce sont significatives (p=0,00).

Tableau 6 – Variables dans l'équation

	A	E.S.	Wald	ddl	Sig.	Exp(B)
Etape 1 ^a montantcréd	-,472	,113	17,377	1	,000	,623
IMADA	,297	,077	14,759	1	,000	1,346
durérembrgrace	1,068	,082	169,331	1	,000	2,910
Constante	-4,732	,447	111,827	1	,000	,009

a. Variable(s) entrées à l'étape 1 : montant créd, IMADA, durérembrgrace.

Analyse discriminante : méthode pas-à-pas

Il y a lieu maintenant de savoir s'il existe des variables qui discriminent au mieux les deux groupes en place (les remboursements et les non remboursements) en utilisant l'analyse discriminante (méthode : pas à pas) via le logiciel SPSS version 18. Le test du F et du Lambda de Wilks s'observe dans le tableau : tests d'égalité des moyennes des groupes. L'examen de ces deux tests confirme l'analyse de la régression logistique à savoir que

la variable montant du microcrédit, la période de remboursement et la période de grâce ont un effet sur le remboursement du client. Plus le client réalise des retards dans le paiement plus il n'honore plus ses engagements. Concernant le montant des crédits, son coefficient est significatif et négatif (les autres tests sont donnés en annexes). Le modèle est bon, Lambda de Wilks <0,9 soit 0,722, sa signification tend vers zéro (Cf les autres tests en annexes).

Tableau 7 – Tests d'égalité des moyennes des groupes

	Lambda de Wilks	F	ddl1	ddl2	Signification
IMADA	,997	3,081	1	1043	,080
duré remb+grace	,774	304,998	1	1043	,000
Genre	,992	8,480	1	1043	,004
Statut Matri	,999	,722	1	1043	,396
niveau d'inst	,994	6,256	1	1043	,013
nat proj	,993	6,980	1	1043	,008
sect Acti	,997	2,634	1	1043	,105
exp domain	,997	2,928	1	1043	,087
Nat financ	,998	2,494	1	1043	,115
montant créd	,972	30,537	1	1043	,000
âge	1,000	,382	1	1043	,537
prof demandeur cred	1,000	,001	1	1043	,980
Retard Mois	,980	20,943	1	1043	,000

Tableau 8 – Lambda de Wilks

Test de la ou des fonctions	Lambda de Wilks	Khi-deux	ddl	Signification
dimension0 1	,722	338,683	6	,000

Tableau 9 – Coefficients des fonctions discriminantes canoniques standardisées

	Fonction	
	1	
IMADA		,201
duré remb+grace		,894
Genre		-,268
exp domain		-,239
montant créd		-,387
Retard Mois		-,161

Z=0,201 (Imada) +0,894 (durée de remboursement + grâce) – -0,268 (genre) – (-0,239) (exp domain) -0,387 (montant crédit) -0,161retard mois). Le tableau suivant détermine la qualité de

la représentation, on constate que la fonction discriminante classe bien les individus en groupes. En effet, on a 74,1 % des observations originales sont classées correctement.

Tableau 10 – Résultats du classement

				OUI	NON	
Original	Effectif	dimension2	OUI	544	219	763
			NON	52	230	282
	%	dimension2	OUI	71,3	28,7	100,0
			NON	18,4	81,6	100,0
Validé-croisé ^a	Effectif	dimension2	OUI	536	227	763
			NON	52	230	282
	%	dimension2	OUI	70,2	29,8	100,0
			NON	18,4	81,6	100,0

a. La validation croisée n'est effectuée que pour les observations de l'analyse. Dans la validation croisée, chaque observation est classée par les fonctions dérivées de toutes les autres observations.

b. 74,1 % des observations originales classées correctement.

c. 73,3 % des observations validées-croisées classées correctement.

CONCLUSION

ENDA possède deux caractéristiques principales par rapport aux systèmes tunisiens de microfinance, de la BTS. D'une part, les taux d'intérêt sont plus élevés (en moyenne 20 %/an) et d'autre part ENDA pratique le microcrédit solidaire, ce qui accroît le taux de remboursement.

Ce travail a pour objectif d'identifier les déterminants de la pérennité des principales institutions de microfinance en Tunisie (BTS et Associations de microcrédits conventionnées, ENDA Tunisie). Deux éléments essentiels peuvent être signalés. D'une part les taux de remboursements et les taux d'intérêts débiteurs; ceux-ci jouent un rôle primordial dans l'équilibre financier de ces institutions. Par conséquent, ces deux variables ont un impact important sur la rentabilité des IMF en Tunisie (ROE et ROA).

Dans ce travail, on a essayé aussi au niveau individuel d'analyser le comportement du remboursement des clients de l'association de microcrédit de Ghar El.Melh conventionnée avec la BTS.

Au niveau individuel, ce travail a montré que les caractéristiques socioéconomiques des bénéficiaires n'ont pas d'influence sur le comportement de remboursement de microcrédit (même si les femmes sont plus solvables que les hommes). Par contre, à l'image des travaux de Sharma et Zeller (1997), M. Godquin (2006)... on a pu démontrer que le coefficient du montant de microcrédit est significatif et négatif.

Aussi bien la régression logistique que l'analyse discriminante a aboutie à ce résultat. Ceci est théoriquement expliqué par le fait que le montant de prêt augmente le gain associé à l'aléa moral. L'association réalise un taux de remboursement moyen sur la période de 73 %, ce qui est inférieur au taux exigé par la BTS soit 80 %. Le manque est compensé par des subventions de l'État tunisien et des donateurs...

Les taux d'intérêt sont plafonnés à un niveau de 5 % jugé trop faible pour assurer une pérennité de la microfinance.

ENDA possède deux caractéristiques principales par rapport aux systèmes tunisiens de microfinance, de la BTS. D'une part, les taux d'intérêt sont plus élevés (en moyenne 20 %/an) et d'autre part, ENDA pratique le microcrédit solidaire, ce qui accroît le taux de remboursement.

Le système d'octroi de microcrédit géré par la BTS est fondé sur les subventions aussi bien au niveau de la banque, au niveau des Associations de Microcrédits conventionnées avec la BTS que les fonds garantis. Cette dépendance à l'égard des subventions fragilise le système de microcrédits de la BTS dans son ensemble et peut menacer sa viabilité et sa pérennité à long terme. Ceci peut décourager les lignes de refinancement au niveau des bailleurs de fonds et des banques.

Au niveau de la viabilité des IMF en Tunisie, force est de constater que les taux de

remboursements de la BTS sont relativement faibles. La mentalité d'assister, de certains clients est encore omniprésente. À juste titre, on peut lire dans le rapport du CGAP suite à la visite de ses experts en septembre 2004 en Tunisie : « Bien que la microfinance se soit rapidement développée en Tunisie, le pronostic reste incertain pour la rentabilité et la pérennité des institutions tunisiennes délivrant des services financiers aux populations à faible revenu; malgré les quelques 28 millions de dinars que la BTS reçoit annuellement par les fonds 26/26 et 21/21... et les produits d'épargne que la BTS propose au public, la BTS manque aujourd'hui de nouvelles sources de financement et de remboursements pour faire face à la demande croissante de microcrédits ». Ce constat est aujourd'hui d'actualité.

La pérennité est une condition essentielle de réussite pour la microfinance. Ce terme désigne la capacité d'une institution de microfinance (IMF) à assumer la totalité de ses coûts au moyen des intérêts et autres frais versés par ses clients. Les IMF pérennes financièrement peuvent devenir un élément permanent du système financier : elles sont capables de poursuivre leurs opérations même après la disparition des subventions et prêts bonifiés.

Dans le même sens, les enquêtes et études réalisées par la Banque Mondiale et le Ministère de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle des jeunes ont montré d'une part que les bénéficiaires sont peu sensibles aux taux d'intérêt et d'autre part que l'accès au microcrédit demeure la préoccupation majeure des bénéficiaires. Comme l'on a pu le constater, la fonction rentabilité de la BTS n'est pas assurée. L'équilibre financier de la BTS est rempli par le recours permanent aux subventions des pouvoirs publics.

Certaines ONG telles que ENDA-Tunisie réalisent des performances en terme de viabilité, ceci se fait au détriment d'un taux d'intérêt exorbitant.

La question reste posée, faut-il privilégier la pérennité de l'IMF en mettant en avant l'aspect « social » de la microfinance (BTS; taux d'intérêt débiteur = 5 %) ? Ou bien faut-il chercher la

viabilité de l'IMF en privilégiant l'aspect économique (rentabilité) en pratiquant des taux d'intérêt élevés (ENDA; taux d'intérêt débiteur moyen = 20 %) ? Faut-il chercher d'autres systèmes de financement à l'image de la finance islamique pour la Tunisie post-révolution? ■

La pérennité est une condition essentielle de réussite pour la microfinance. Ce terme désigne la capacité d'une institution de microfinance (IMF) à assumer la totalité de ses coûts au moyen des intérêts et autres frais versés par ses clients.

BIBLIOGRAPHIE

- Acclassato D. (2009). Le Microcrédit entre. Shopping institutionnel et Ciblage des plus pauvres, Novembre, www.univ-orleans.fr/leo/pdf/colloque_cotonou/pdf.../acclassato.pdf
- Adair PH. Berguiga I. (2009). Les facteurs déterminants de la performance sociale et de la performance financière des institutions de micro finance dans la région MENA : une analyse en coupe instantanée *ERUDITE*, Université Paris 12
- Adair P. et Hamed Y. (2004). Le microcrédit : une solution au financement de la micro entreprise au Maghreb, in VIème journées scientifiques du réseau « Analyse économique et développement » AUF , Marrakech 4-5 mars.
- Adam, M. (1998). La microfinance : un outil de développement dans un contexte de lutte contre la pauvreté. *ADA Dialogue*, n° 14, p. 5-18.
- Allemands. (2011), *La microfinance, la fin de l'exclusion*. Edition Ellipses. Paris.
- Armendariz, B. and Morduch J. (2005). *The Economics of Microfinance*, Cambridge : MIT
- Association professionnelle Tunisienne des Banques et des Établissements Financiers (2010). Rapport Annuel Tunis, Tunisie.
- Audran, J. (2009). Définition des concepts de responsabilité, performance, plus-value et transparence sociale en microfinance *BIM*, n°10, Février,
- Banque Mondiale, (1996). *Microfinancement : essentiel pour le développement et la réduction de la pauvreté en Afrique*, Banque Mondiale, *Actualités*, vol XV, 24, 3.
- BTS (2005). Système des microcrédits accordés par les associations. *Journées francophones de la microfinance*, 27-28 octobre 2005.
- Boyé S., Hajdenberg J. et C. Poursat (2009). *Le guide de la microfinance*, Groupe, Eyrolles, *Édition d'Organisation*, Paris
- Campion A. and White V. (1999). *Institutional metamorphosis: Transformation of microfinance NGOs*

- into regulated financial institution, *Microfinance Network Occasional paper*, 4, Washington D.C., USA.
- Cornée S. (2007). Une proposition d'évaluation conjointe des performances sociales et financières en microfinance. *Document de travail SPI 3*, CERISE.
- Centre Walras, équipe de recherche (2011). « Exclusion et liens financiers », *Rapports annuels*.
- CGAP (2006). Des services financiers inclusifs à l'horizon 2015 : quatre scénarios pour l'avenir de la microfinance. *Note Focus*, n°39, Washington D.C., p.16.
- CGAP (2003). The Impact of Microfinance. Donor Brief n° 13 Washington D.C.
- Drake D., Rhyne E. (Eds) (2002). The Commercialization of Microfinance. Accion International (Organization), Stylus Pub Llc.
- Daley-Harris S. and Awimbo A. (Eds) (2006). More Pathways out of Poverty, Kumarian Press.
- Enda inter-arabe Tunisie (2011). Rapport annuel, www.endarabe.org.tn/.
- FEMIP (2008). A review of the economic and social impact of microfinance with analysis of options for the Mediterranean Region rapport final, April, European Investment Bank, Luxembourg.
- Harris S. (2004). State of the Microcredit Summit Campaign Report 2004. *Microcredit Summit Campaign* : Washington, D.C., USA.
- Godquin M. (2006). *Finance rurale au Bangladesh et aux Philippines*, thèse universités Paris I Panthéon Sorbonne.
- Guérin I., Servet J-M. (2005). L'économie solidaire entre le local et le global : l'exemple de la microfinance. *Recma*, n°296, Mai.
- Hugon Ph. (1996). Incertitude, précarité et financement local : Le cas des économies africaines. *Revue Tiers Monde*, Tome 37 N° 145, Janvier-mars
- INS (2000). Enquête Nationale sur le budget, la consommation et le niveau de vie des ménages, INS, Tunis Tunisie.
- INS (2007). RNE Enquête micro entreprises, http://www.ins.nat.tn/publication/micro_entreprise_2007.pdf
- King, R. et Levine (1993). Finance and growth: Schumpeter might be right, *Quarterly Journal of Economics*, vol. 108, N°3, August, p. 717-737.
- Labie, M. (2007). Réflexions préliminaires pour une approche éthique de la gestion des organisations en microfinance. *Ethics and Economics*, vol. 5, no 1, p. 1-8.
- Labie, M., (2004). Microfinance : un état des lieux, *Monde en développement*, vol.32, n°126, p.9-23.
- Labie M. (1996) Perspective d'autonomie et pérennisation des systèmes financiers. *Revue Tiers-Monde* t. XXXVII, 145, janvier - mars, pp 85 - 97.
- Lapenu, C., Zeller, M., Greeley, M. et al. (2004). Performances sociales : Une raison d'être des institutions de microfinance et pourtant encore peu mesurées. Quelques pistes, *Monde en développement*, vol. 32, n°126, p.51-68.
- Lapenu, C. (2002). La gouvernance en microfinance : grille d'analyse et perspectives de recherche, *Revue Tiers Monde*, T.XLIII, n°172, p.847-865.
- Laroussi, H. (2009). Micro-crédit et lien social en Tunisie : la solidarité instituée, Hommes et sociétés. *KARTHAALA Editions*.
- Luzzi Ferro G., Weber S. (2006). Measuring the performance of microfinance institutions, *Microfinance and public policy*, pp 153-169, Palgrave MacMillan.
- Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (2004). *Enquête structures agricoles, Enquête sur les structures des exploitations agricoles (2004 – 2005)*, Tunis, Tunisie.
- Missaoui (2002). Cadre réglementaire et institutionnel du micro crédit en Tunisie in *Microfinance in the Arab World, Shaping the Industry's Future*.
- Mix & Sanabel (2008). *Benchmarking microfinance* . www.mixmbb.org.
- MIX Market (2008). Micro finance Information Exchange, www.mixmarket.org.
- Morduch J. (2000). The microfinance schism. *World Development*, 28 (4), pp 617-629.
- Morduch J. (1999). The Microfinance Promise, *Journal of Economic Literature*, XXXII, pp 1569-1614.
- ONEQ (2006). Enquête de suivi des mécanismes de financement des microprojets, Tunis, Tunisie.
- Rosenberg, R., Gonzalez, A. et Narain, S. (2009). The new moneylenders: are the poor being exploited by high microcredit interest rates? *CAP Occasional Paper* no 15, February, p. 28.
- Rosenberg, R. (2007). Réflexions du CGAP sur l'introduction en bourse de Compartamos : une étude de cas sur les taux d'intérêt et les profits de la microfinance. *Périodique : Note Focus*, 42, p.16.
- Rosenberg R. (1999). Measuring microcredit delinquency : ratios can be harmful to your health, *Occasional paper* N°3, CGAP
- Penouil, M. (1992). Secteur informel et crise africaine, *Afrique Contemporaine*, n°164, *La Documentation Française*, p.81-87.
- Sen A. *Povrety and Famines* Oxford, *Oxford University Press*, 1981.
- Servet J.M. (2009). Responsabilité sociale versus performances sociales en microfinance, *Revue Tiers Monde*, 197, janvier-mars, pp 5-146.
- Servet J-M, (2006). « Les limites du crédit », *alternatives économiques*, Décembre, n°253.
- Sharma, M. & Zeller, M. (1997). Repayment performance in group-based credit programs in Bangladesh: An empirical analysis, *World Development*, 25 (10), 1731-1742.
- Shaw, E.S., (1973). *Financial Deeping in Economic Development*, (New York et Oxford : *Oxford University Press*).
- Sidhom H. (2007). La micro finance, un élément de développement socioéconomique : le cas de la BTS et

des associations de développement en Tunisie, *Revue Travail et Développement*, INTES Tunisie.

Sidhom H. (2002). Les nouvelles orientations des stratégies de développement : le développement par les petits métiers en Tunisie, *cahier du Gratice* N°22, L'économie informelle au Maghreb, Université Paris XII.

Soulama S. (2005). « Micro finance, pauvreté et développement », Agence Universitaire de la Francophonie, *Archives contemporaines*.

Yunnus, M. (2003). Expanding microcredit outreach to reach the millennium development goal:some issues for attention in *international seminar on attacking poverty with micro credit*, PKSF in Dhaka.

Yunus, M. (1997). Vers un monde sans pauvreté, *Édition JC Lattés*.

Woller G. M, Dunford C., Woodworth W. (1999). Where to microfinance? *International Journal of Economic Development*, 1, pp 29-64.

Zeller, M. & Sharma, M. (2002). Credit constraints and loan demand in Bangladesh. in *The triangle of microfinance. Financial sustainability, outreach, and impact*, Zeller, M. & Meyer, R.L. (eds), *John Hopkins University Press* for IFPRI, Baltimore, MD.

NOTES

¹OCDE.

²Acclassato.

³«Étude d'évaluation des mécanismes de financement de la microentreprise » in Rapport conjoint de la Banque Mondiale et du Ministère de l'Emploi et de l'Insertion professionnelle. Le microcrédit intéresse 1,2 à 1,4 million de personnes.

⁴Soit environ 1,5 €.

⁵Return on Equity = Résultats net/ fond propres : il exprime le rendement des capitaux propres (ou encore la rentabilité des capitaux propres).

⁶Return on Assets = Résultat net / total actifs : il exprime le rendement de l'actif investi(ou encore la rentabilité économique).

ANNEXES

Tableau 1: Le recouvrement des micros crédits par région et par secteurs d'activités

Région	Taux %	Secteur	Taux %
Nord-Est	80.4	Agriculture	77.6
Nord-Ouest	78.3	Petits métiers	80.6
Centre-Est	81.6	Artisanat	80.2
Centre-Ouest	81.2	Commerce	82.1
Sud-Est	81.3	Services	82.5
Sud-Ouest	79.2	Conditions de vie	91.2

Source le système national de solidarité ; BTS Fond 26-26 Fonds 21-21, Tunis 2005

Tableau 2: Présentation de l'association du microcrédit de Ghar El.Melh

Variables	Code variable
1- Genre	Genre
2- Statut matrimonial	Statut Matri
3- Âge	Age
4- Niveau d'instruction	Niveau d'inst
5- Profession demandeur de microcrédit	Prof demandeur cred
6- Imada (localité)	IMADA
7- Secteur d'activité	Sect Acti
8- Expérience dans le domaine (période)	Exp domain
9- Nature du projet (extension,...)	Nat proj
10- Nature de financement	Nat financ
11- Retard de remboursement en mois	Retard Mois
12- Retard de remboursement en jours	Retard jours
13- Période de remboursement + grace	Duré remb + grace
14- Montant de microcrédit	Montant créd
15- Remboursement/non remboursement	Montant non rembour

Tableau N° 3: Tableau croisé duré remb+grâce * remboursement

				montant non rembour		Total
				OUI	NON	
duré remb+grâce	1-6	Effectif		141	5	146
		% compris dans duré		96,6%	3,4%	100,0%
	7-12	Effectif		167	7	174
		% compris dans duré		96,0%	4,0%	100,0%
	13-18	Effectif		146	22	168
		% compris dans duré		86,9%	13,1%	100,0%
19-24	Effectif		162	66	228	
	% compris dans duré		71,1%	28,9%	100,0%	
25-36	Effectif		145	143	288	
	% compris dans duré		50,3%	49,7%	100,0%	
37-43	Effectif		2	39	41	
	% compris dans duré		4,9%	95,1%	100,0%	
Total	Effectif		763	282	1045	
	% compris dans duré		73,0%	27,0%	100,0%	

Tableau 4: Déterminants Log

montant non rembours	Rang	Déterminant Log
OUI	6	-2,415
NON	6	-4,299
Intra-groupes combinés	6	-2,775

Les rangs et logarithmes naturels des déterminants imprimés sont ceux des matrices de covariance du groupe.

Tableau 5: Résultats du test

M de Box		154,364
F	Approximativement	7,290
	ddl1	21
	ddl2	1092439,537
	Signification	,000

Teste l'hypothèse nulle d'égalité de matrices de covariance des populations.

Tableau 6: Lambda de Wilks

Pas	Nombre de variables	Lambda	ddl1	ddl2	ddl3
1	1	,774	1	1	1043
2	2	,761	2	1	1043
3	3	,746	3	1	1043
4	4	,735	4	1	1043
5	5	,727	5	1	1043
6	6	,722	6	1	1043

Tableau N°7: Evolution trimestrielle du remboursement en 2011

1^{er} trimestre	49,8%
2^{ème} trimestre	59,2%
3^{ème} trimestre	61%
4^{ème} trimestre	76,8%

Source: Rapport annuel de la BTS, 2012, p 21.